

Saint Pantaléon de Larche, le 10 janvier 2020



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT PANTALEON DE LARCHE COURS DES ECOLES DU BOURG : RECEPTION DES TRAVAUX



Elus, Directrices et Entreprises réceptionnent les travaux d'aménagement des cours de l'école du bourg

La réfection totale des deux cours des écoles maternelle et primaire du bourg était un dossier particulièrement important pour la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Il permet en effet, de mettre un point final à l'agenda programmé d'accessibilité (Adap) de

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

la commune et parachève l'opération de restructuration du bâtiment Charles Ceyrac et de son prolongement : la garderie « les Libellules ».

La commune a investi 280 000€ dans la réfection complète des cours des écoles du bourg. Il ne s'agissait bien évidemment pas que de refaire des revêtements de surface. L'objectif était de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des écoles. Des rampes préfabriquées ont ainsi vu le jour dans chaque cour. Les revêtements accostent désormais les seuils de portes sans ressaut. Cette initiative était prévue au titre de l'agenda programmé d'accessibilité. Elle doit être rapprochée des travaux récents de mise en conformité des blocs sanitaires. L'établissement va ainsi pouvoir recevoir son attestation d'accessibilité. Après l'ensemble Charles Ceyrac, l'Adap de la commune est ainsi entièrement exécuté et traduit la mise en accessibilité de la totalité des établissements communaux.

L'opération avait un autre objectif. Il s'agissait aussi de sécuriser l'ensemble des points d'accès aux deux écoles. Des visiophones permettent aux directrices d'avoir depuis leur bureau ou leur classe l'image des personnes souhaitant pénétrer dans l'établissement et de contrôler en permanence les entrées. Afin de se conformer aux attentes des équipes enseignantes, cours des grands et des petits ont été rescindées. Les nouvelles clôtures répondent aux exigences des différents plans Vigipirates.

La totalité des espaces verts ont été repensés. Même si les plantations ont été perturbées par la sécheresse intense de cet été. Les différents massifs sont désormais plantés.

Cette opération a aussi permis à la demande de la directrice de l'école primaire de faire installer avec la collaboration active du SIRTON un bac de récupération spécifique pour les papiers et ainsi donner un prolongement bien concret aux efforts de tri et de pédagogie en matière de développement durable.

Les élus les entreprises et la directrice de l'école primaire ont fait le tour complet de cette réalisation confiée aux entreprises Pignot TP et Sève Paysages.

Cette réalisation s'annonce aussi comme le prélude à d'autres initiatives qui pourraient sur les extérieurs, mieux mettre en valeur les espaces verts situés à l'arrière des bâtiments notamment.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
Fabienne Durie – Chargée de communication – Tel : 05 55 86 15 34 – Courriel : fdurie@mairiesaintpantaleon.fr